

TAUX FISCALITE 2025



Conseil Municipal du 27 mars 2025

TAUX FISCALITE 2025

- La loi de finances 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui est définitive pour tous les ménages depuis 2024.
- Cette disposition s'est traduite par la suppression du vote du taux de la Taxe d'habitation (TH) et d'un transfert en compensation de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur le territoire de la commune.
- La présente délibération soumise à l'approbation du Conseil Municipal concerne le vote des taux des deux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties ainsi que celui de la taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

TAUX FISCALITE 2025

Il est donc proposé pour l'année 2025 de fixer le taux d'imposition des taxes foncières et taxe d'habitation des résidences secondaires comme suit :

Désignation des taxes :	Taux
Taxe Foncier Bâti	36,81%
Taxe Foncier non Bâti	43,14%
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	20.76%

COMPTE DE GESTION BUDGET VILLE 2024



Conseil Municipal du 27 mars 2025

COMPTE DE GESTION BUDGET VILLE

2024

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

COMPTE DE GESTION BUDGET VILLE

2024

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Ce premier examen est suivi d'un second contrôle de nature juridictionnelle effectué par le juge des comptes.

Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

COMPTE DE GESTION BUDGET VILLE

2024

- Le COMPTE DE GESTION 2024 du budget principal a été dressé par Mme PRESSEDA, Receveur de la Commune de Beaumont sur Oise et Trésorière Principale de l'Isle-Adam et se présente de la façon suivante :

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 000 000	679 540,76	1 679 540,76
Investissement	1 264 722,94	-610 731,51	653 991,43
Total	2 264 722,94	68 809,25	2 333 532,19

- Les résultats présentent une concordance avec ceux figurant dans le compte administratif du même exercice.

COMPTE DE GESTION BUDGET VILLE

2024

- **Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver** le compte de gestion du budget principal de la ville relatif à l'exercice 2024, dressé par la Trésorière Principale de l'Isle-Adam, dont les résultats sont conformes à ceux du Compte Administratif du même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024



Conseil Municipal du 27 mars 2025

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

- Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.
- Il doit être en concordance avec le COMPTE DE GESTION 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	4 008 862,86	013	Atténuations de charges	177 587,06
012	Charges de personnel	6 656 493,20	70	Produit des services	735 214,39
014	Atténuations de produits	461 438,00	73	Impôts et taxes	8 849 549,55
65	Autres charges de gestion courante	1 329 305,42	74	Dotations et Participations	3 732 409,47
66	Charges financières	128 311,25	75	Autres produits de gestion courante	330 497,50
67	Charges exceptionnelles	108,98	76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions	149 863,17	77	Produits exceptionnels	24 229,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprise sur amort. et provisions	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opération d'ordre entre section	20 303,00
042	Opérations d'ordre entre section	455 866,33			
TOTAL		13 190 249,21	TOTAL		13 869 789,97

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

- En section de fonctionnement, le montant des recettes réalisées (13 190 249,21 €) est plus important que celui des dépenses de fonctionnement (13 869 789,97€) , ce qui permet de dégager un résultat excédentaire de :
- **679 540,76 euros au titre de l'exercice 2024.**

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024 SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers, réserves	1 925 745,50
16	Emprunts et dettes assimilées	322 055,28	13	Subventions d'investissement	839 267,98
20	Immobilisations incorporelles	72 636,32	16	Emprunts et dettes assimilées	550,00
204	Subventions d'équipements versées	7 721,43	20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	1 854 642,44	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 554 502,54	23	Immobilisations en cours	
10	Dotations, fonds divers, réserves	300,31	18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières			Virement de la section de	
020	Dépenses imprévues		021	fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections	20 303,00	040	Opérations d'ordre entre sections	455 866,33
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
	TOTAL	3 832 161,32		TOTAL	3 221 429,81

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION INVESTISSEMENT

- En section d'investissement les dépenses s'élèvent à : 3 8321 61,32 € ; les recettes à : 3 221 429,81€
- l'exécution budgétaire 2024 présente un solde négatif de **610 731,51euros**.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2024	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	13 190 249,21	13 869 789,97	679 540,76
Investissement	3 832 161,32	3 221 429,81	- 610 731,51

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE

2024

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 000 000	679 540,76	1 679 540,76
Investissement	1 264 722,94	-610 731,51	653 991,43
Total	2 264 722,94	68 809,25	2 333 532,19

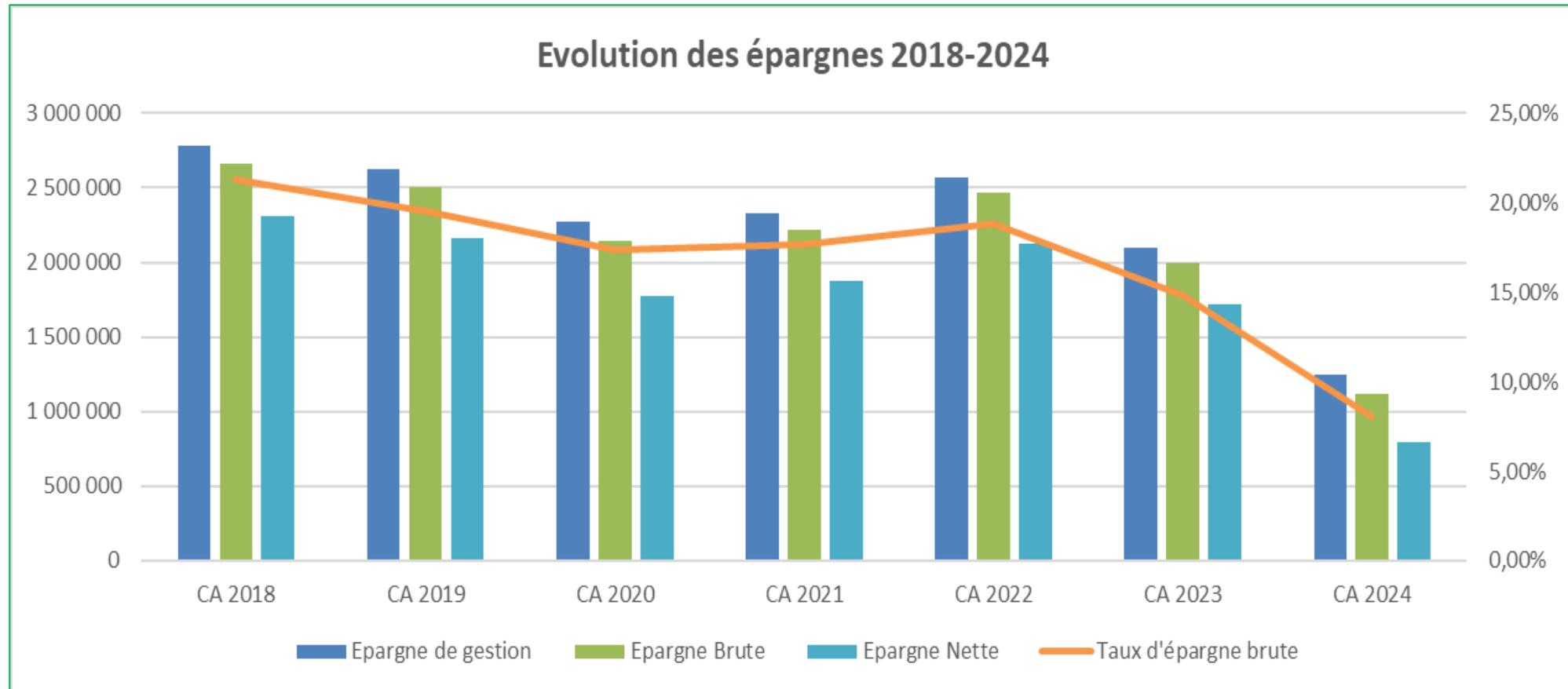
- Les résultats présentent une concordance avec ceux figurant dans le compte de gestion du même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

- L'affectation du résultat 2024 proposée sera de :
- 679 540,76 euros au compte 1068 (investissement),
- de 653 991,43 euros au compte 001 (excédent d'investissement reporté)
- et de 1 000 000 euros au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RATIOS



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024 RATIOS

BEAUMONT SUR OISE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	10 315 422,27 €	10 619 574,44 €	11 508 350,83 €	12 734 382,88 €
Recettes réelles de fonctionnement	12 533 073,39 €	13 088 233,48 €	13 507 713,39 €	13 849 486,97 €
Epargne de gestion	2 329 782,82 €	2 573 027,04 €	2 100 210,61 €	1 243 415,09 €
Epargne brute	2 217 651,12 €	2 468 659,04 €	1 999 362,56 €	1 115 104,09 €
Annuité de capital	338 425,29 €	345 813,07 €	284 260,00 €	330 514,00 €
Epargne nette	1 879 225,83 €	2 122 845,97 €	1 715 102,56 €	784 590,09 €
CAF				
Evolution Epargne brute 2023/2024				-884 258,47 €
TAUX EPARGNE BRUTE BEAUMONT	1 879 225,83 €	2 122 845,97 €	1 715 102,56 €	1 115 104,09 €
Epargne brute/recettes réelles fonctionnement	17,69%	18,86%	14,80%	8,05%

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RATIOS

LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2024

Le stock de dette est de 2 808 985.15 € au 31 décembre 2024.

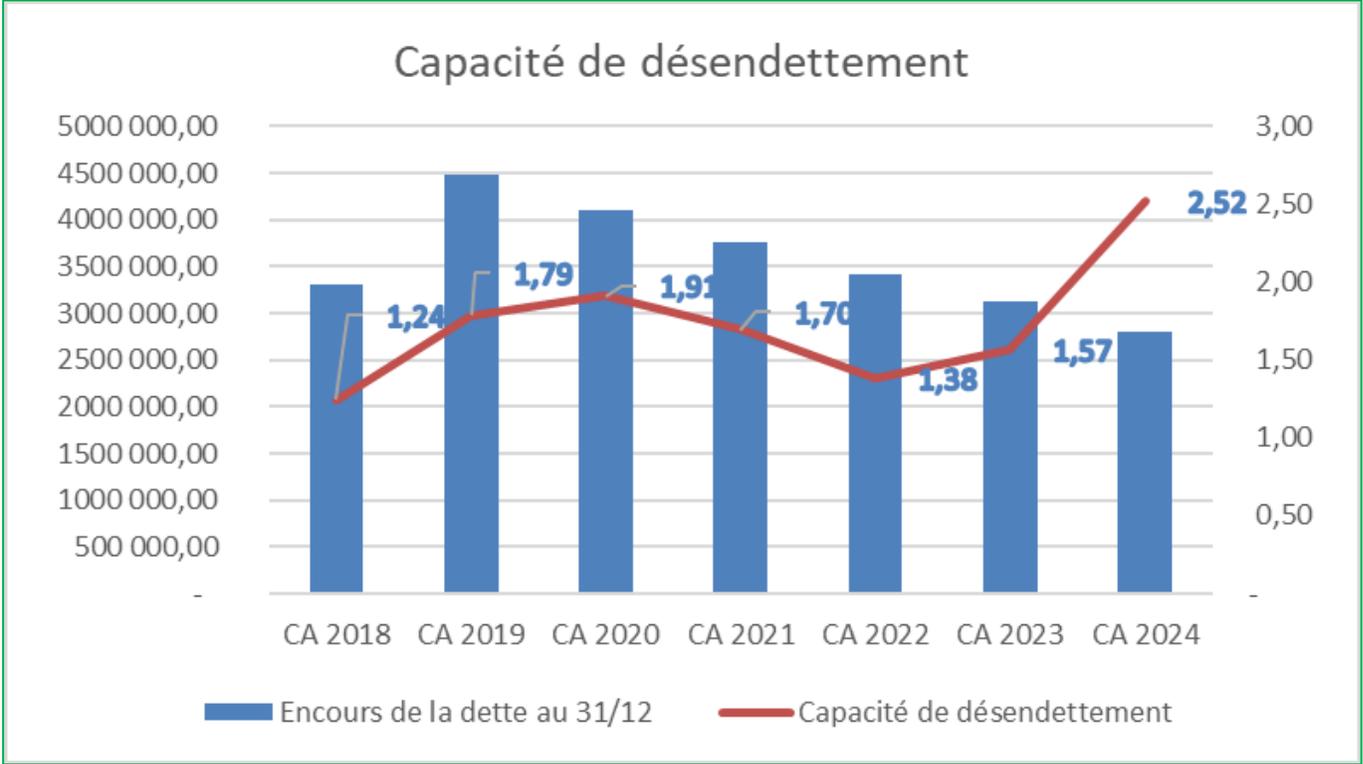
Il a baissé de 321 758.20 € par rapport au stock de dette au 31 décembre 2023.

A l'issue de l'exercice 2024, la capacité de désendettement de la ville est de 2.52 années.

.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RATIOS



SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

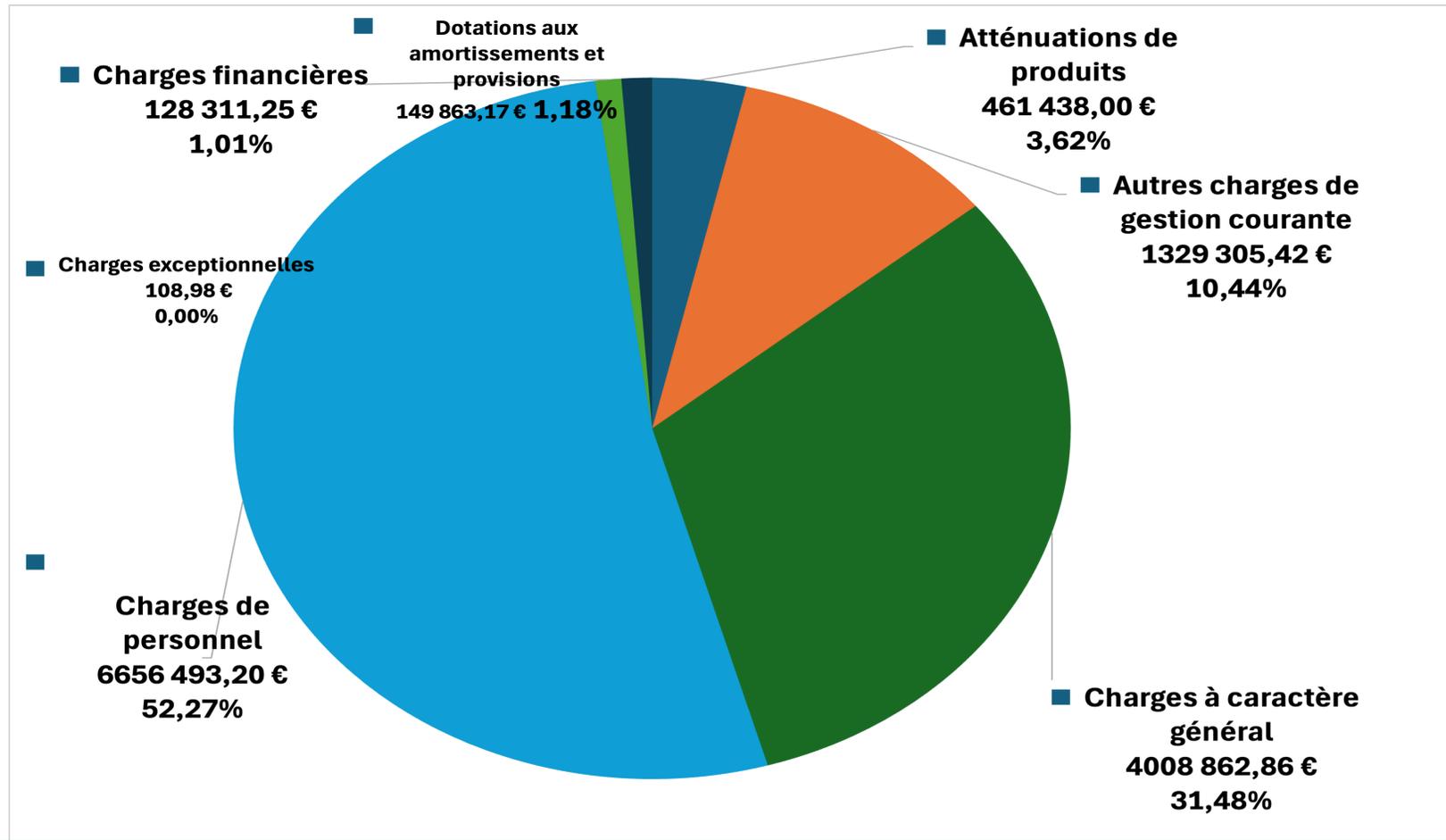
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Section de fonctionnement Dépenses		
Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	4 008 862,86
012	Charges de personnel	6 656 493,20
014	Atténuations de produits	461 438,00
65	Autres charges de gestion courante	1 329 305,42
66	Charges financières	128 311,25
67	Charges exceptionnelles	108,98
68	Dotations aux amortissements et provisions	149 863,17
022	Dépenses imprévues	
023	Virement à la section d'investissement	
042	Opérations d'ordre entre section	455 866,33
TOTAL		13 190 249,21

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

NATURE DES DEPENSES	2021	2022	2023	2024
	MONTANT /EVOLUTION	MONTANT /EVOLUTION	MONTANT /EVOLUTION	MONTANT /EVOLUTION
Charges à	2 989 241.98	3 284 827.32	3 844 005.59	4 008 862.86
Caractère général –Chapitre 011		9.88%	17.02%	4.28%
Charges de personnel – Chapitre 012	5 744 681.53	5 872 413.92	6 196 869.69	6 656 493.20
		2.24%	5.52%	7.42%
Atténuations de produits – Chapitre 014	510 126.00	491 990,00	468 869.00	461 438.00
		-3.55%	-4.69%	-1.58%
Subventions et participations – Chapitre 65	941 315.57	847 058.75	854 094.10	1 329 305.42
		-10.01%	0.83%	55.64%
Charges financières – Chapitre 66	112 131.70	104 368.71	100 848.05	128 311.25
		-6.92%	-3.37%	27.23%
Charges exceptionnelles – Chapitre 67	17 925.49	17 915.74	33 786.52	108.98
		-0.05%	88.58%	-99.67%
Dotations aux amortissements et provisions – Chapitre 68	0.00	0.00	9 877.88	149 863.17
		%	100%	1417.16%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 315 422.27	10 619 574.44	11 508 350.83	12 734 382.88
		2.94%	8.36%	10.65%

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une augmentation globale de 10.65% en 2024.

Les dépenses à caractère général sont en augmentation de 4.28 % (soit 164 857 €).

L'exercice 2024 a été très largement impacté par

- l'augmentation des tarifs de l'électricité (+90 634 €),
- le coût des matières premières du marché de la restauration scolaire ainsi que l'augmentation de la fréquentation (+99 000 €).

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de personnel sont en augmentation de 7.42% (soit 459 624 €).

L'exercice 2024 a subi en année pleine la revalorisation du point d'indice de 1.5% du 1^{er} juillet 2023 et l'attribution de 5 points d'indice à tous les agents à partir du 1^{er} janvier 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Le chapitre des subventions et participations (chapitre 65) est en très forte augmentation (+475 211 €).
- Cette augmentation s'explique en particulier par la subvention versée à l'association de la Résidence de la Forêt de Carnelle (300 000 €)
- l'augmentation de la subvention versée au CCAS (+ 109 266 €).
- Au chapitre 68 a été inscrite deux provisions pour un montant de 149 863 € correspondant aux loyers non payés du hub de la réussite et de la Résidence de la Forêt de Carnelle .

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

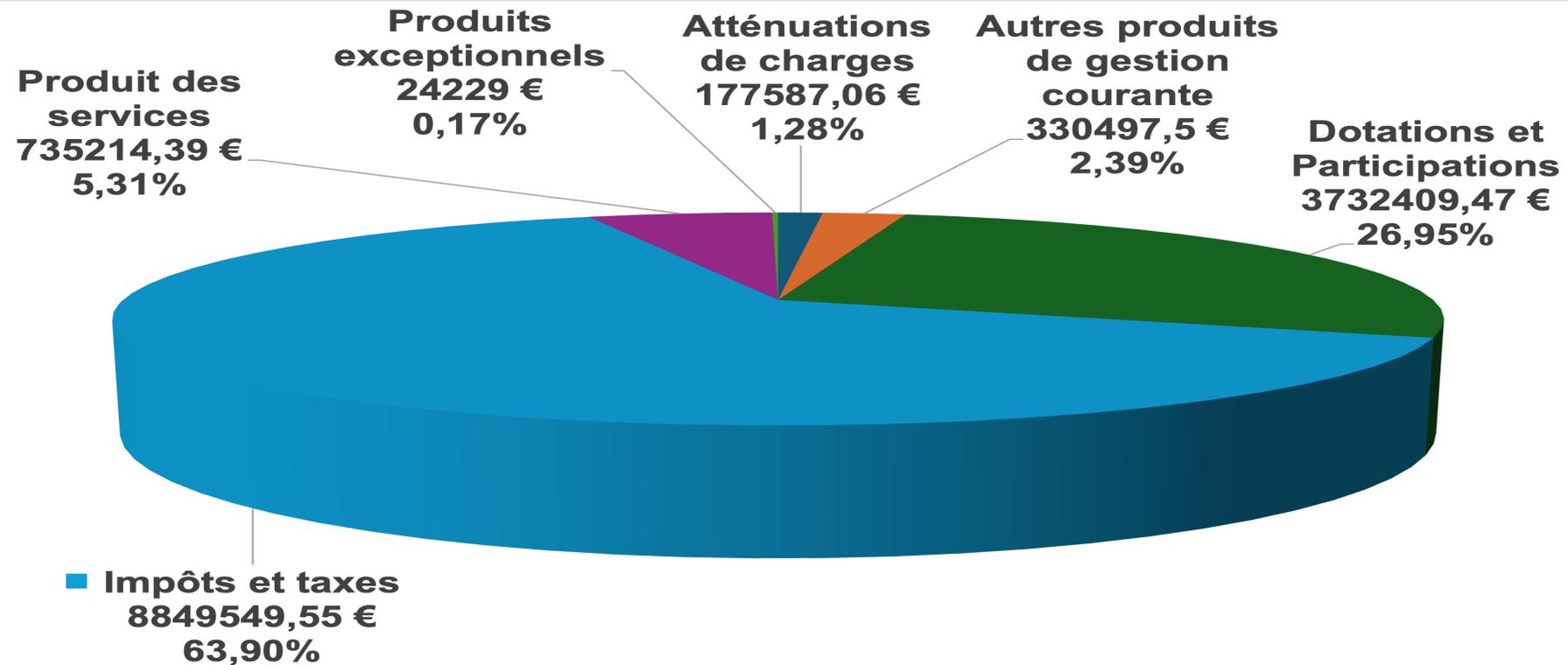
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Montants
013	Atténuations de charges	177 587,06
70	Produit des services	735 214,39
73	Impôts et taxes	8 849 549,55
74	Dotations et Participations	3 732 409,47
75	Autres produits de gestion courante	330 497,50
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	24 229,00
78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opération d'ordre entre section	20 303,00
TOTAL		13 869 789,97

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT

NATURE DES RECETTES	2021	2022	2023	2024
	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION
Atténuation de charges	239 423.52	212 312.42	85 232.30	177 587.06
Chapitre 013		-11.32%	-59.85%	108.35%
Vente de produits Fabriqués	548 010.42	642 754.14	677 254.45	735 214.39
Chapitre 70		17.28%	5.36%	8.56%
Impôts et taxes Chapitre 73	7 833 245.57	8 281 048.19	8 680 478.58	8 849 549.55
		5.71%	4.82%	1.95%
Dotations, Subventions, Participations Chapitre 74	3 518 399.68	3 557 553.77	3 762 898.26	3 732 409.47
		1.11%	5.77%	-0.81%
Autres produits de gestion courante Chapitre 75	349 857.24	300 320.00	254 556.51	330 497.50
		-14.15%	-15.23%	29.83%
TOTAL PRODUITS COURANTS	12 488 936.43	12 993 988.52	13 460 420.10	13 825 257.97
		4.04%	3.58%	2.71%
Produits exceptionnels Chapitre 77	44 436.96	94 244.96	47 293.29	24 229.00
		112.08%	-49.81%	-48.77%
Total recettes sans l'excédent	12 533 073.39	13 088 233.48	13 507 713.39	13 849 486.97
		4.42%	3.20%	2.53%
Excédent antérieur reporté	420 181.23	500 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
		18.99%	0%	0%
TOTAL RECETTES avec l'excédent	12 953 254.62	13 588 233.48	14 507 713.39	14 849 486.97
		4.90%	6.76%	2.35%

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le chapitre 013 – Atténuation de charges – correspond au remboursement de charges de personnel :

- indemnités journalières par la CPAM et SOFAXIS.

Ce chapitre enregistre une augmentation de 108.35%.

Le chapitre 70 – Vente de produits fabriqués - correspond à la participation des familles pour la restauration scolaire et les activités périscolaires.

L'exercice 2024 enregistre une augmentation de ce chapitre (8.56%).

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le chapitre 73 – Impôts et taxes –

Il regroupe les contributions directes (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) et les taxes indirectes (droits de mutation, taxe sur les pylônes électriques et taxe sur l'électricité) ainsi que la fiscalité reversée par la CCHVO (attribution de compensation) et le Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF).

Le chapitre 73 progresse de 194 442 euros en volume par rapport à 2023, soit une hausse de 2.29%. Les principales contributrices à cette hausse sont les contributions directes qui augmentent de 378 439 €, soit 6.33%.

CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU CHAPITRE 73

	2023	2024	Ecart en volume	Taux de croissance
Contributions directes	5 978 986	6 357 425	378 439	6.33%
FSRIF	818 029	745 757	-72 272	-8.83%
Attribution Compensation	1 074 426	1 074 426	0	0%
Taxe sur les pylônes électriques	44 744	49 128	4 384	9.79%
Taxe Electricité	199 301	156 553	-42 748	-21.45%
Taxe Addition. Droits de mutation	353 030	279 669	-73 361	-20.78%
Total	8 468 516	8 662 958	194 442	2.29%

Il convient d'ajouter pour 2024 le versement du fonds de péréquation Ressources communales pour 186 691 euros (192 130 euros en 2023)

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Le chapitre 74 – dotations et participations : 3 732 409,47€**
- **Il retrace entre autres, outre les principales dotations versées par l'Etat (2 830 842 €)**
- **les subventions de la CAF à hauteur de 501 540 €.**
- **400 027 € de recettes complémentaires (fctva, dotation pour titres sécurisés, rembst tarification sociale restauration scolaire, politique de la ville... autres dotations de l'Etat)**

EVOLUTION DES PRINCIPALES DOTATIONS DE L'ÉTAT (CHAPITRE 74)

	2021	2022	2023	2024	EVOL % 23/24
Dotation Forfaitaire	1 473 130	1 467 833	1 474 001	1 476 025	0.13%
Dotation de Solidarité Rurale	883 287	933 729	993 414	1 039 647	4.65%
Dotation nationale de péréquation	247 603	231 339	219 120	202 257	-7.69%
Compensation au titre « taxe professionnelle »	122 047	126 140	120 847	112 913	-6.56%
TOTAL RECETTES DOTATIONS / COMPENSATIONS	2 729 067	2 759 041	2 807 382	2 830 842	0.83%

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

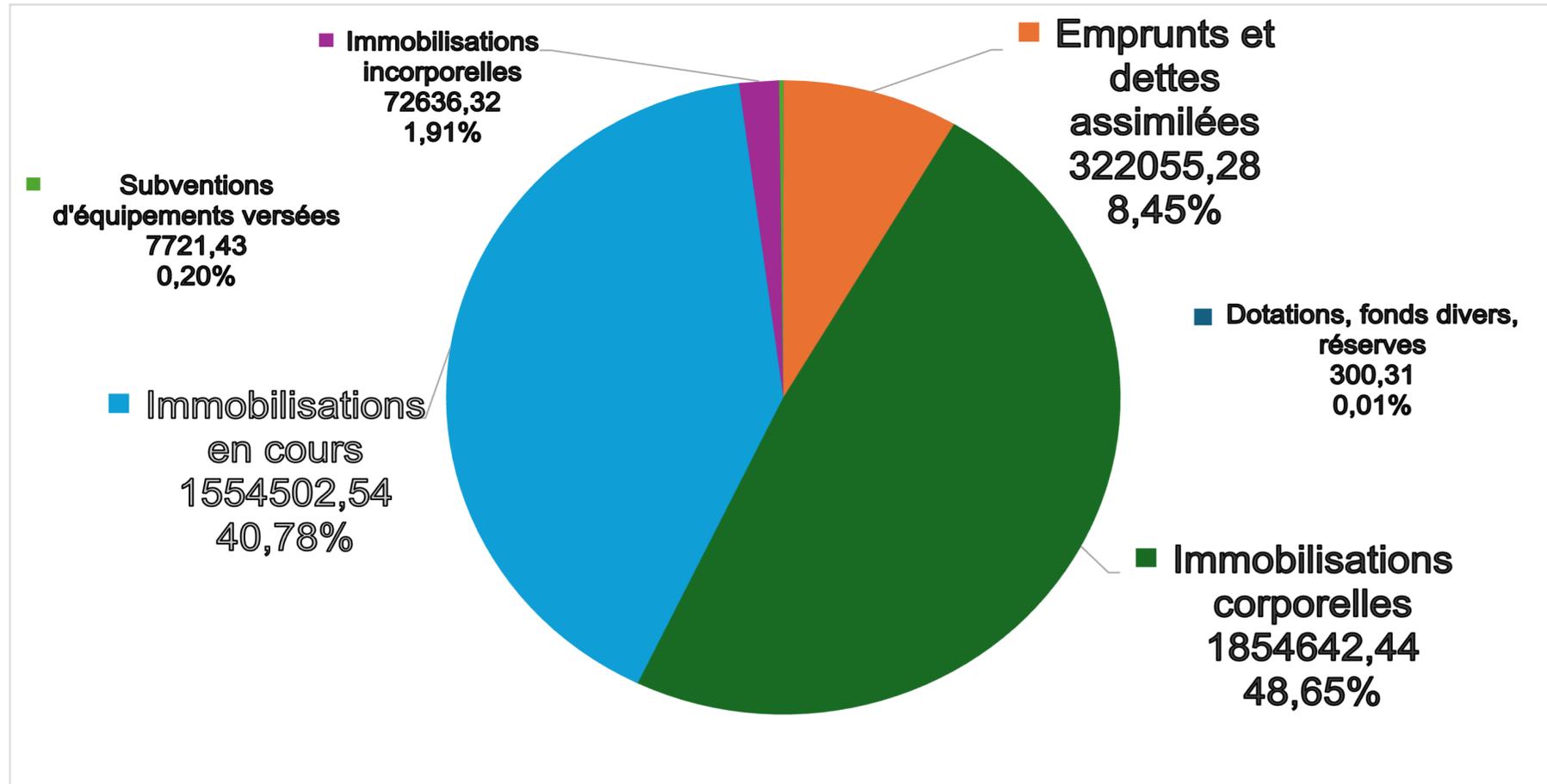
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	322 055,28
20	Immobilisations incorporelles	72 636,32
204	Subventions d'équipements versées	7 721,43
21	Immobilisations corporelles	1 854 642,44
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 554 502,54
10	Dotations, fonds divers, réserves	300,31
18	Comptes de liaison	
26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	20 303,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
TOTAL		3 832 161,32

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

NATURE DES DEPENSES	2021	2022	2023	2024
	MONTANT/EVOLUTION	MONTANT/EVOLUTION	MONTANT/EVOLUTION	MONTANT/EVOLUTION
Chapitre 20 – immobilisations incorporelles	52 835.20	182 022.16	144 830.24	72 636.32
		244.50%	-20.43%	-49.84%
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	0	0	56 793,23	7 721.43
	0	0	100%	-86,40%
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	1 337 868.19	770 738.28	667 649.03	1 854 642.44
		-42.39%	-13.37%	177.79%
Chapitre 23 -Immobilisations en cours	602 687.27	1 655 758.22	1 714 291.24	1 554 502.54
		174.72%	3.53%	-9.32%
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	96 684.00	80 000,00	85 767.79	300.31
		-17.25%	7.21%	-99,65%

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement en 2024 (2 942 743 euros) sont les suivantes :

- Travaux de rénovation énergétique de l'école Louis Roussel : 753 000 €
- Rénovation de l'école du CNEFASES : 586 640 €
- Travaux de réfection de la voirie – rue Bourchy / rue de Senlis : 452 816 €
- Rénovation de l'éclairage public – passage en LED : 372 056 €
- Travaux de rénovation du parking de la Fontaine Bleue : 227 092 €
- Réhabilitation du city stade au Caillouet : 221 355 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- Travaux de rénovation du parking rue Wilson : 134 450 €
- Scalpage du terrain d'honneur et arrosage automatique : 82 643 €
- Renouvellement PC : 35 000 €
- Acquisition d'un nouveau serveur à la Police Municipale : 27 840 €
- Caméras vidéoprotection : 25 086 €
- Acquisition d'une cage de lancer : 24 765 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

DEPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

- Diverses autres dépenses : 869 115 euros :
- Remboursement capital des emprunts : 322 055,28 euros
- Immobilisations incorporelles : 72 000 euros
- Matériels et aménagements : 476 000 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION INVESTISSEMENT

NATURE DES RECETTES	2021	2022	2023	2024
	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION	MONTANT EVOLUTION
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	595 633.97	391 244.39 -34.31%	571 130.77 45.97%	286 705.67 -49.80%
Chapitre 13 – Subventions d’investissement	491 441.21	214 074.28 -56.43%	194 079.05 -9.34%	839 267.98 332.43%
Chapitre 165 – Dépôts et cautionnements	300.00	1 100,00 266.66%	0 -100%	550.00 100%
Chapitre 16– Emprunts et dettes assimilées	0	0 0%	0 0%	0 0%
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 654 052.88	1 760 984.39 6.46%	1 599 576.50 -9.16%	1 639 039.83 2.47%
TOTAL RECETTES REELLES D’INVESTISSEMENT	2 741 428.06	2 367 403.06 -13.64%	2 364 786.32 -0.11%	2 765 563.48 16.95%

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes		
Chap	Libellé	Montants
10	Dotations, fonds divers, réserves	1 925 745,50
13	Subventions d'investissement	839 267,98
16	Emprunts et dettes assimilées	550,00
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
18	Compte de liaison	
26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières	
021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections	455 866,33
041	Opérations patrimoniales	0,00
TOTAL		3 221 429,81

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Les recettes d'investissement sont en hausse de 16,95% dans leur globalité.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le chapitre 10 « dotations et fonds propres » est composé du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement et de l'affectation du résultat N-1 (compte 1068). Ces trois recettes sont intégralement recouvrées.

- le FCTVA s'élève à 159 857 euros,
- la taxe d'aménagement : 126 848.67 euros,
- l'affectation du résultat (au compte 1068) est de 1 639 039.83 euros.

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » n'enregistre aucune écriture. Aucun emprunt n'a été réalisé en 2024.

•

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions Conseil Régional Ile-de-France :

- Subvention Terrain synthétique (solde) : 126 959.63 €
- Subvention Eclairage public (solde) : 10 737.23 €
- Subvention Réhabilitation des Commerces (acompte) : 38 771.41 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions Conseil Départemental du Val d'Oise :

- Subvention installation d'un préau en toile tendue école Fontaine Bleue :
- 4 260 €
- Subvention Fonds Vert 2023 – Rénovation Nouvelle Ecole (acompte) :
- 376 746.60 €
- Subvention Fonds Vert 2023 – Eclairage public : 153 415.20 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions Préfecture du Val d'Oise :

- DETR 2021 - Vidéoprotection : 19 641.65 €
- DSIL 2023 – Terrain synthétique (solde) : 96 961.26 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions autres financeurs :

- Banque des Territoires : Cofinancement audits énergétiques
- (solde) : 11 775 €

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE 2024

SECTION FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2024	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	13 190 249,21	13 869 789,97	679 540,76
Investissement	3 832 161,32	3 221 429,81	- 610 731,51

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET VILLE

2024

- **Monsieur Le Maire quitte la salle du conseil municipal et Monsieur le doyen d'âge prend la présidence.**
- **Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver** le compte administratif du budget principal de la ville relatif à l'exercice 2024, dont les résultats ci-après sont conformes à ceux du Compte de gestion du même exercice.

AFFECTATION RESULTAT BUDGET VILLE 2024



Conseil Municipal du 27 mars 2025

AFFECTATION RESULTAT BUDGET VILLE

2024

Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice de l'année 2024, cumulé avec le résultat de l'exercice antérieur reporté (2023) est affecté par délibération du conseil municipal à l'issue du vote du compte administratif.

Il doit prioritairement combler le besoin de financement de la section d'investissement (s'il existe un déficit à la fin de l'exercice), le solde étant affecté à la section d'investissement et (ou) de fonctionnement.

Le résultat de la section d'investissement est quant à lui systématiquement reporté en investissement

AFFECTION RESULTAT BUDGET VILLE 2024

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 000 000	679 540,76	1 679 540,76
Investissement	1 264 722,94	-610 731,51	653 991,43
Total	2 264 722,94	68 809,25	2 333 532,19

AFFECTATION RESULTAT BUDGET VILLE

2024

Il est donc proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de la manière suivante :

Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 1 000 000 00 €

Section d'investissement : compte 1068 (recette) : 679 540,76 €

Section d'investissement : compte 001 (recette) : 653 991,43 €

Total : 2 333 532,19€

BUDGET PRIMITIF VILLE 2025



Conseil Municipal 27 mars 2025

BUDGET PRIMITIF VILLE 2025

- En vertu de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif de la collectivité.
- L'article L. 2312-2 dispose que le vote se fait par chapitre.
- Le vote du budget devrait en principe intervenir au plus tard le 1er janvier de l'exercice. Toutefois, le contenu des budgets locaux est tributaire de données transmises par les services de l'État. La date limite de vote des budgets locaux a donc été fixée au 15 avril de l'exercice, et au 30 avril pour l'année de renouvellement des organes délibérants.
- L'article L.2311-5 du Code Général des collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

CONTEXTE

Un niveau d'autofinancement en diminution

Le résultat de l'exercice 2024, approuvé par le comptable public, est repris dans ce budget primitif.

A la clôture de l'exercice 2024, la section de fonctionnement dégage un solde d'exécution de **1 679 540.76 euros**.

La section d'investissement présente un **excédent de 653 991.43 euros**. Les restes à réaliser (en section d'investissement) présentent un excédent de **1 073 117.39 euros**. L'excédent de **1 679 540.76 euros** est affecté de la façon suivante :

- **679 540.76 euros sont affectés au compte 1068** (excédent capitalisé) pour le besoin de financement de la section d'investissement,
- **1 000 000 euros sont affectés à la section de fonctionnement** au compte 002 (excédent reporté).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (D/R)

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	4 409 746,50	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 000,00
012	Charges de personnel	7 136 000,00	013	Atténuations de charges	93 000,00
014	Atténuations de produits	501 058,00	70	Produit des services	750 772,00
65	Autres charges de gestion courante	1 157 876,14	73	Impôts et taxes	8 714 122,00
66	Charges financières	119 000,00	74	Dotations et Participations	3 673 879,00
67	Charges exceptionnelles	14 550,00	75	Autres produits de gestion courante	178 400,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		76	Produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	0,00
023	Virement à la section d'investissement	585 432,36	78	Reprise sur amort. et provisions	95 500,00
042	Opérations d'ordre entre section	602 313,00	042	Opération d'ordre entre section	20 303,00
TOTAL		14 525 976,00	TOTAL		14 525 976,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	4 409 746,50
012	Charges de personnel	7 136 000,00
014	Atténuations de produits	501 058,00
65	Autres charges de gestion courante	1 157 876,14
66	Charges financières	119 000,00
67	Charges exceptionnelles	14 550,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	
022	Dépenses imprévues	
023	Virement à la section d'investissement	585 432,36
042	Opérations d'ordre entre section	602 313,00
TOTAL		14 525 976,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à
13 338 231 euros**

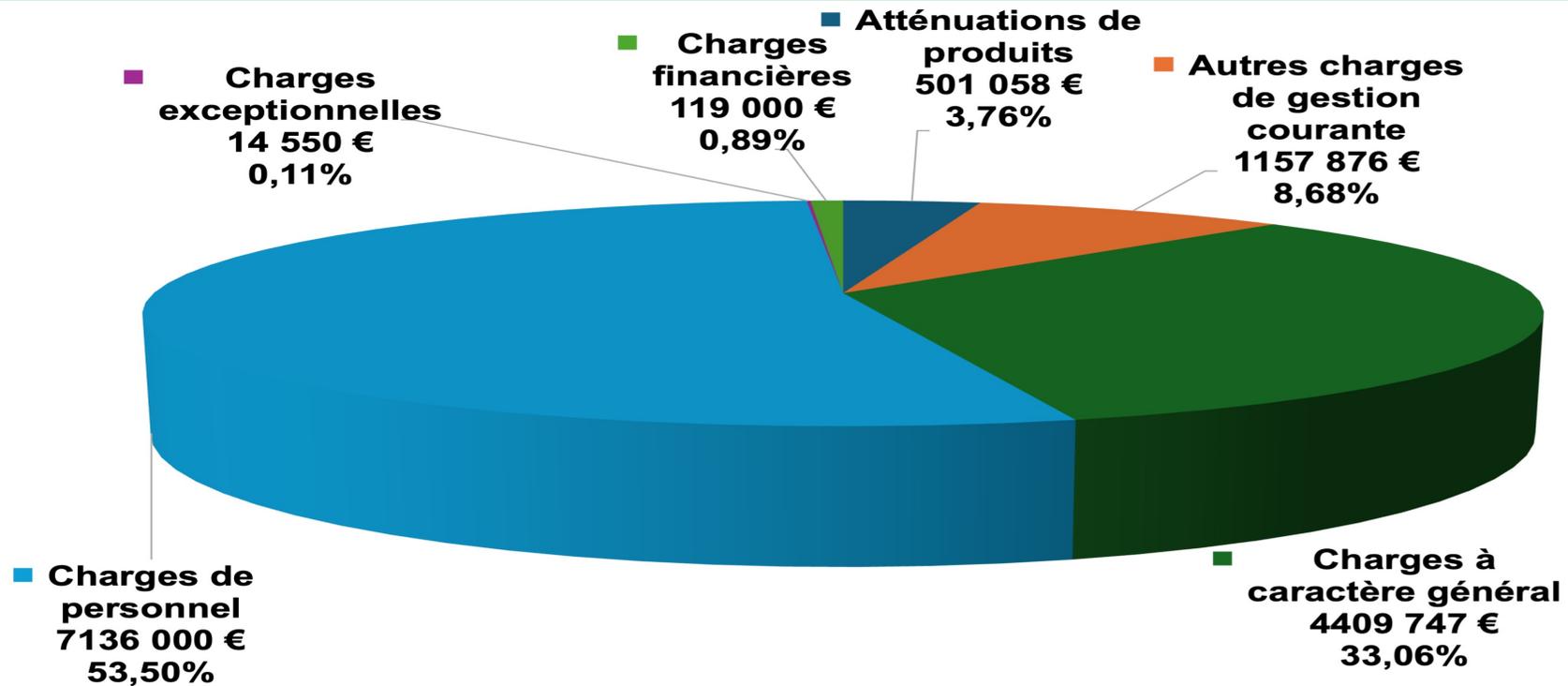
il convient d'ajouter les **opérations d'ordre pour 602 313 euros**

**Le virement à la section d'investissement d'un montant de
585 432€.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Comparaison des Dépenses BP 24/25 par chapitres		BP 2024	BP 2025	24/25	Difference
11	Charges à caractère général	4 469 658	4 409 747	-1.34%	-59 911
12	Charges de personnel	6 786 000	7 136 000	5.15%	350 000
14	Atténuations de produits	508 058	501 058	-1.38%	-7 000
65	Autres charges de gestion courante	1 257 206	1 157 876	-7.9%	-99 330
Total des dépenses de gestion courante		13 020 922	13 204 681	1.41%	183 759
66	Charges financières	143 914	119 000	-17.31%	-24 914
67	Charges exceptionnelles	5 550	14 550	162%	9 000
68	Dotations aux amort. et provisions	149 863	0	-100%	-149 863
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 320 249	13 338 231	0.13%	17 982
23	Virement à la section d'investissement	358 250	585 432	63.4%	227 182
42	Dotations aux amortissements (ordre)	365 000	602 313	65%	237 313
Total des dépenses d'ordre fonctionnement		723 250	1 187 745	64.22%	464 495
Total des dépenses de fonctionnement		14 043 499	14 525 976	3.43%	482 477

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – charges à caractère général : 4 409 746,50 €

Le chapitre 011 regroupe l'achat de fournitures et des prestations pour l'ensemble des activités de service, l'entretien des bâtiments et la rémunération de divers intermédiaires. Il s'agit pour une majeure partie de dépenses obligatoires (eau, chauffage, assurance, formation des personnels, restauration, travaux d'entretien courants de la voirie, des réseaux et bâtiments, contrats de maintenance...).

Les charges à caractère général sont maîtrisées et sont en baisse de 1,34 % en 2025. Cette diminution s'explique par une optimisation des dépenses faites par les services municipaux. Elle a été réalisée malgré l'augmentation du coût de l'électricité et par celle des matières premières de la restauration scolaire.

DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- **Chapitre 012 – Charges de personnel : forte augmentation par rapport au BP 2024 (5.15%) : 7 136 000 €**

Cette augmentation s'explique par des facteurs exogènes pour la plupart :

- impact de l'augmentation du taux de cotisation patronale à la CNRACL : + 118 000 €
- évolution de la carrière des agents dans le cadre du GVT: + 106 000 €
- impact de la création des postes pour accompagner le nombre d'enfants accueillis sur le temps méridien : + 40 000 €
- augmentation de l'assurance statutaire : + 35 000 €

Le pourcentage des charges de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement représentera, en 2025, 53,50 % des dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité.

DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

- **Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :1 157 876,14**

Diminution globale du chapitre 65 (-99 330 €) par rapport à 2024.

- Augmentation de la subvention au CCAS : +23 289 €, soit 324 850 € (dont 17 226 € pour la Résidence Autonomie).

- Stabilité de la subvention d'équilibre au Cinéma le Palace (130 000 €).

DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses financières : diminution des charges financières et une augmentation des charges exceptionnelles

- **Chapitre 66 : 119 000 €**

Les frais financiers sont en diminution de 24 914 €.

- **Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles : 14 500 €**

Les dépenses exceptionnelles sont en augmentation en 2025 : 14 550 € contre 5 550 € en 2024.

- **Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions**

Pas de provision pour créances douteuses complémentaire en 2025.

- **Chapitre 022 – Dépenses imprévues**

Compte tenu du passage à la M57, il n'y a plus de dépenses imprévues inscrites au budget.

.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes		
Chap	Libellé	Montants
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 000 000,00
013	Atténuations de charges	93 000,00
70	Produit des services	750 772,00
73	Impôts et taxes	8 714 122,00
74	Dotations et Participations	3 673 879,00
75	Autres produits de gestion courante	178 400,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprise sur amort. et provisions	95 500,00
042	Opération d'ordre entre section	20 303,00
TOTAL		14 525 976,00

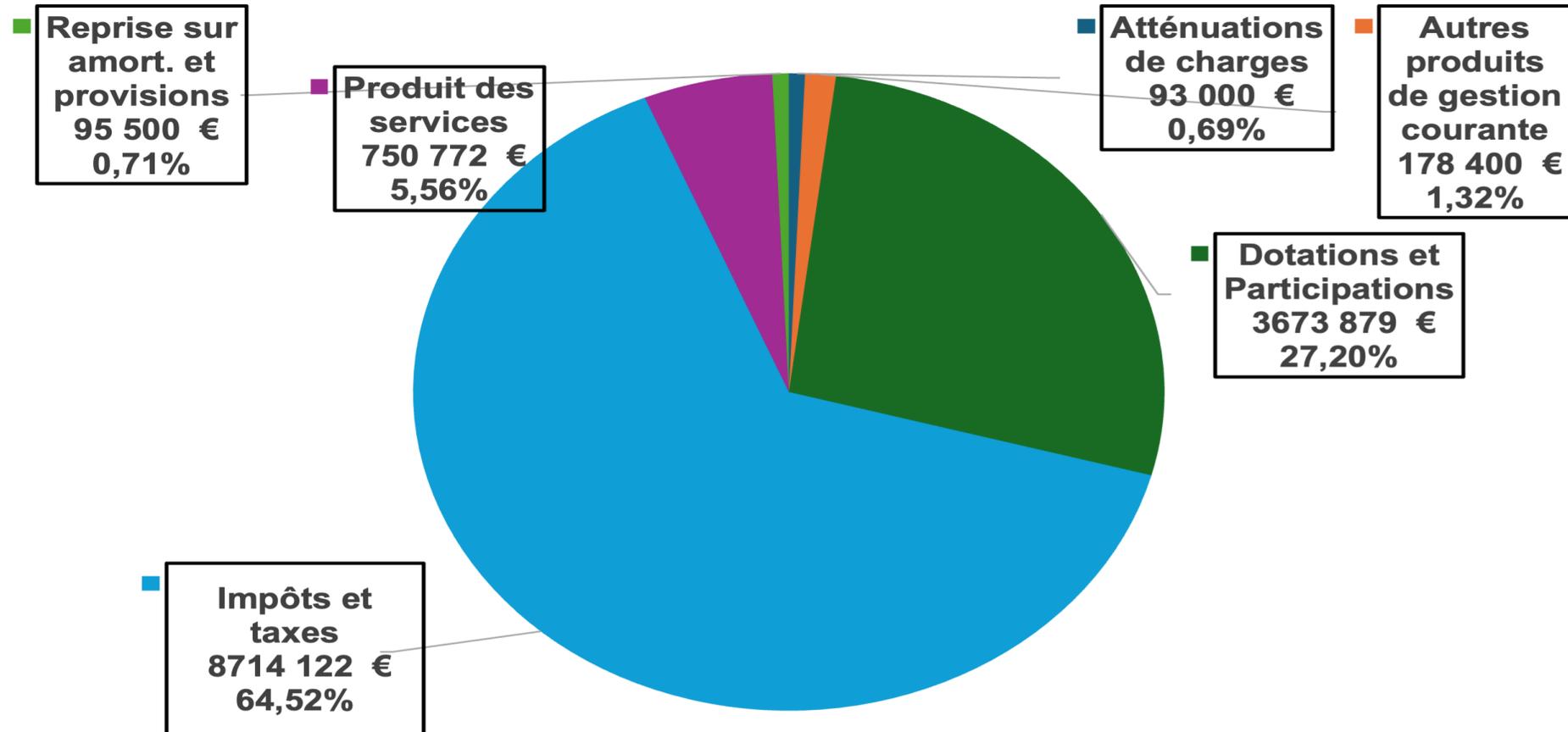
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 13 505 673 euros, auxquelles il convient d'ajouter un résultat reporté (opération d'ordre) de 1 000 000 euros.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 20 303 €.

- **Pour ce qui concerne les principales recettes, les notifications définitives des bases fiscales et des dotations ne sont pas encore connues. Leurs montants font donc l'objet d'estimations à affiner au regard des informations définitivement transmises par l'Etat.**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes provenant de la **fiscalité, des dotations et des compensations** représentent un montant prévisionnel de **12 388 001 euros pour l'exercice 2025**, soit 91,72% des recettes communales.

Le reste est ventilé sur l'ensemble des services et **recouvre pour l'essentiel la perception du produit des activités de la ville** (restauration scolaire et activités périscolaires en particulier), **diverses subventions de fonctionnement** (CAF, Département 95 etc.), **les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)**, divers remboursements (Assurances, etc.) et **des recettes de valorisation patrimoniale (loyers)**.

Une reprise de provision pour créances douteuses est inscrite au budget afin de prendre en charge des créances éteintes (surendettement, liquidations judiciaires...) **pour un montant de 95 500 €.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes par chapitres	BP 2024	BP 2025	24/25	Volume
Atténuations de charges	181 412	93 000	-48,73%	-88 412
Vente de produits fabriqués, Prestations	633 522	750 772	18,51%	117 250
Impôts et taxes	8 304 760	8 714 122	4.93%	409 362
Dotations, subventions et participations	3 573 428	3 673 879	2,81%	100 451
Autres produits de gestion courante	330 500	178 400	-46.02%	-152 100
	13 023 622	13 410 173	2.97%	386 551
Produits exceptionnels	0	0	0%	0
Reprises sur amort et provisions	0	95 500	100%	95 500
	13 023 622	13 505 673	3.70%	482 051
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 877	20 303	2.14%	426
	13 043 499	13 525 976	3.69%	482 477

RECETTES DE FONCTIONNEMENT IMPOTS - TAXES - FISCALITE

Impots et Taxes : 8 714 122 euros (chapitre 73)

Le chapitre enregistre une hausse de 4.93% par rapport à 2024.

L'attribution de compensation de la CCHVO est stable par rapport à 2024 (1 074 426 €).

Le Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) est en légère baisse par rapport à 2024 (740 000 €).

Un montant de 150 000 € est inscrit pour le reversement de droit commun du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

Le montant attendu des contributions directes est de 6 341 696 € pour l'exercice 2025.
Les autres taxes (électricité, droits mutation...) s'élèvent à 405 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT– DOTATIONS ET COMPENSATIONS

Dotations et compensations : très légère augmentation du chapitre 74.

A ce jour, les dotations n'ont pas encore été notifiés par les services de l'État ; les montants inscrits sont prévisionnels et seront amenés à être affinés en cours d'exécution budgétaire par **Décision Modificative**.

74 – Dotations, subventions et participations 3 673 879 €

Dotation Globale de Fonctionnement (prévision)

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) prévision :

DGF	1 460 000 €
Dotation de Solidarité Rurale + DNP	1 250 000 €

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT— DOTATIONS ET COMPENSATIONS

- **Attributions de Compensation : en diminution.**

Les compensations représentent **105 000** euros, en diminution par rapport au BP 2024.

Principales participations et subventions

- Participation de la Caisse d'Allocations Familiales au fonctionnement des prestations aux familles (centres de loisirs...) : **453 200 €**
- Participation Etat (tarif repas scolaires) : **247 535 €**
- Politique de la ville : **63 000 €**
- la subvention du Département du Val d'Oise pour la mise à disposition des équipements sportifs : **35 720 €**
- la dotation pour les titres sécurisés : **31 500 €**

LES AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 – Le compte atténuation de charges intègre les remboursements des indemnités journalières des agents titulaires et non titulaires ainsi que les accidents du travail. **93 000 euros**

70 – Vente de produits fabriqués et prestations de services

Ce compte concerne essentiellement la **participation des familles** pour toutes les activités de la ville (sports, loisirs, périscolaires, concessions funéraires...). Ce chapitre est en augmentation de 18.51% par rapport à 2024 : **750 772 euros**

75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Il s'agit essentiellement des loyers des immeubles communaux. Ce chapitre est en forte diminution (-152 100 €) par rapport au BP 2024. **178 400 euros**

78 – REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Il s'agit d'une reprise de provision afin de prendre en charge des créances éteintes (surendettement, liquidations judiciaires...) : **95 500 euros**

EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Conditions de l'équilibre en fonctionnement : inscription d'un virement de 585 432.36 euros au bénéfice de la section d'investissement.

Le budget de fonctionnement réel atteint 13 338 230,64 euros. Après intégration des amortissements (602 313 €), la section de fonctionnement s'élève à **13 940 543,64 euros.**

L'équilibre budgétaire en fonctionnement, après intégration du résultat de l'exercice 2024, est opéré par l'inscription d'un **virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 585 432.36 euros (au chapitre 023).**

EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

		SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011+65+67+01	Charges de gestion courante	6 083 230,64	45,61%	
66	Charges Financières	119 000,00	0,89%	
012	Charges de personnel	7 136 000,00	53,50%	
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement		13 338 230,64	100,00%	13 505 673,00
				Total des Recettes Réelles de Fonctionnement
				1 000 000,00
042	Amortissements (042/6811)	602 313,00		21
Total Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		602 313,00		Amortissements (042/777)
Total Général		13 940 543,64		14 525 976,00
023	Virement d'équilibre à la section de fct	585 432,36		
Equilibre de fonctionnement		14 525 976,00		14 525 976,00
				Section équilibrée

SECTION D'INVESTISSEMENT

L' INVESTISSEMENT

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
10	Dotations et fonds divers	10 000,00	001	Résultat d'investissement reporté	653 991,43
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers, réserves	1 229 540,76
16	Emprunts et dettes assimilées	290 000,00	13	Subventions d'investissement	463 095,85
20	Immobilisations incorporelles	172 900,00	16	Emprunts et dettes assimilées	143 700,21
204	Subventions d'équipements versées	16 000,00	20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	2 723 638,00	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 703 350,00	23	Immobilisations en cours	
18	Comptes de liaison		18	Compte de liaison	
26	Participations et créances		26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	585 432,36
040	Opérations d'ordre entre sections	20 303,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	185 000,00
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	602 313,00
001	Résultat d'investissement reporté		041	Opérations patrimoniales	
TOTAL		4 936 191,00	TOTAL		3 863 073,61
	RAR	4 191 165,18		RAR	5 264 282,57
		9 127 356,18			9 127 356,18

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Montants
10	Dotations et fonds divers	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	290 000,00
20	Immobilisations incorporelles	172 900,00
204	Subventions d'équipements versées	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 723 638,00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 703 350,00
18	Comptes de liaison	
26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre entre sections	20 303,00
041	Opérations patrimoniales	
001	Résultat d'investissement reporté	
	TOTAL	4 936 191,00
		RAR
		4 191 165,18
		9 127 356,18

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le niveau des dépenses d'équipement pour le budget 2025 (y compris les Restes à réaliser d' un montant **de 4 191 165 €**) s'établit à **8 807 053 €**

- Les dépenses financières s'élèvent à 341 014,15 € dont l'annuité du remboursement du capital de la dette prévue à 331 014,15 euros.
- Opérations d'ordre pour 19 877 €
- **Au total le budget s'élève à 9 127 356 €**

LA SECTION D'INVESTISSEMENT BP 24/25

Dépenses par chapitres	COMPARAISON	BP 2024 + RAR	BP 2025 + RAR	24/25	Volume
20	Immobilisations incorporelles	414 679	385 990	-6.92%	-28 689
204	Subventions d'équipement versées	24 000	16 000	-33.3%	-8 000
21	Immobilisations corporelles	3 378 483	3 154 904	-6.62%	-223 579
23	Immobilisations en cours	5 182 633	5 250 159	-1.3%	67 526
Total dépenses d'équipement		8 999 795	8 807 053	-2.14%	-192 742
10	Dotations et fonds divers et réserves	10 000	10 000	0%	0
1068	Excédents de fonct. capitalisés	0	0	0%	0
16	Emprunts assimilés	331 014	290 000	-12.4%	-41 014
20	Dépenses imprévues	0	0	0%	0
Total dépenses financières		341 014	300 000	-12%	-41 014
Total dépenses réelles d'investissement		9 340 809	9 107 053	-2.5%	-233 756
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 877	20 303	2.14%	426
Total des dépenses d'investissement		9 360 686	9 127 356	-2.49%	-233 330

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT (PAR SECTEUR)

Entretien et rénovation des Bâtiments communaux :

Travaux de rénovation énergétique à l'école Paul Fort et au CAJ : 864 000 €

Travaux de remise aux normes de la centrale incendie et des portes coupe-feu à la Résidence Autonomie : 170 000 €

Travaux de rénovation du balcon de la Médiathèque:76 500€

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT (PAR SECTEUR)

Scolaire/Enfance/Jeunesse/Sports :

Travaux complémentaires à l'école du CNEFASES : 600 000 €

- Aménagement paysager de l'entrée du CNEFASES : 600 000 €

- Enveloppe pour l'équipement de la nouvelle école : 200 000 €

- Divers travaux dans les écoles : 95 000 €

- Câblage informatique à l'école Louis Roussel : 60 000 €

- Câblage informatique à l'école Paul Fort : 26 000 €

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT (PAR SECTEUR)

- Environnement – cadre de vie - commerce :

- Réaménagement des jeux dans le parc de la Mairie et aux Hauts du Caillouet sur l'espace dans la continuité du terrain de proximité : 600 000 €
- Démolition du bâtiment du parc du CNEFASES : 100 000 €
- Aménagement d'un espace dédié aux familles rue du Murget/devant l'école de la Fontaine Bleue : 50 000 €
- Nouveau mobilier pour la salle des mariages : 20 000 €
- Subvention OPAH-RU : 16 000 € pendant 5 ans

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT (PAR SECTEUR)

- **Informatique / qualité de vie au travail :**

- Refonte de la salle informatique à l'espace municipal, travaux et achat de nouveaux matériaux dans divers secteurs (câblage, serveur ...) : 100 000 €.

INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

Projets d'investissements pluriannuels en phase d'étude ou pré-opérationnels :

- Poursuite de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le
- projet de la nouvelle Résidence Autonomie.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Montants
001	Résultat d'investissement reporté	653 991,43
10	Dotations, fonds divers, réserves	1 229 540,76
13	Subventions d'investissement	463 095,85
16	Emprunts et dettes assimilées	143 700,21
021	Virement de la section de fonctionnement	585 432,36
024	Produits des cessions d'immobilisations	185 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	602 313,00
041	Opérations patrimoniales	
	TOTAL	3 863 073,61
		RAR
		5 264 282,57
		9 127 356,18

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'équipement subvention et emprunt (RAR inclus) :
5 870 578 €

Recettes financières : 1 415 040 €

Total recettes réelles d'investissement : 7 285 618 €

Total des recettes d'ordre d'investissement : 1 187 745 €

Total recettes d'investissement (avec RAR 2024): 8 473 363 €

Avec le Solde exécution reporté (653 991 €) le total est de **9 127 356 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes par chapitres		BP 2024 + RAR	BP 2025 + RAR	24/25	Volume
13	Subventions reçues	3 133 174	3 727 378	18.9%	594 204
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000 000	2 143 200	7.16%	143 200
Total des recettes d'équipement		5 133 174	5 870 578	14,36%	737 404
10	Dotations et fonds divers et réserves	450 000	550 000	22.22%	100 000
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	1 639 039	679 540	-58,50%	-959 499
165	Dépôts et cautionnements reçus	500	500	0%	0
24	Produits des cessions d'immobilisations	150 000	185 000	23.33%	35 000
Total des recettes financières		2 239 539	1 415 040	-36.8%	-824 499
Total recettes réelles d'investissement		7 372 713	7 285 618	-1.18%	-87 095
21	Virement de la section de fonctionnement	358 249	585 432	63.41%	227 183
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	365 000	602 313	65%	237 313
Total des recettes d'ordre d'investissement		723 249	1 187 745	64.22%	464 496
Total des recettes d'investissement		8 095 962	8 473 363	4.66%	377 401

STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions notifiées : 3 727 378 € (Département – Etat – Région) dont 3 264 282 € en restes à réaliser :

Rénovation et extension de l'école du CNEFASES :

- Contrat d'aménagement régional : 900 000 €,

- DSIL : 32 345 €,

- Fonds Vert : 879 075 €

- Conseil Départemental 95 : 375 000 €

- Rénovation énergétique Ecole Louis Roussel :

- Fonds Vert : 296 630 €

- Conseil Départemental 95 : 259 551 €

STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Travaux de rénovation énergétique Ecole Paul Fort et CAJ :

- Fonds Vert : 285 734 €

- Rénovation de l'éclairage public :

- Conseil Départemental 95 : 63 923 € €

Terrain synthétique : (restes à réaliser)

- Fédération de Football : 40 000 €,

- Conseil Départemental 95 : 250 000 €.

STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Terrain de proximité et terrain d'honneur :
 - DETR : 53 790 €
 - Conseil Départemental 95 : 66 428 €

- Travaux Voirie :
 - Conseil Départemental 95 : 75 000 €
- AMO Municipalisation de la Résidence Autonomie :
 - - CNAV : 85 600 €

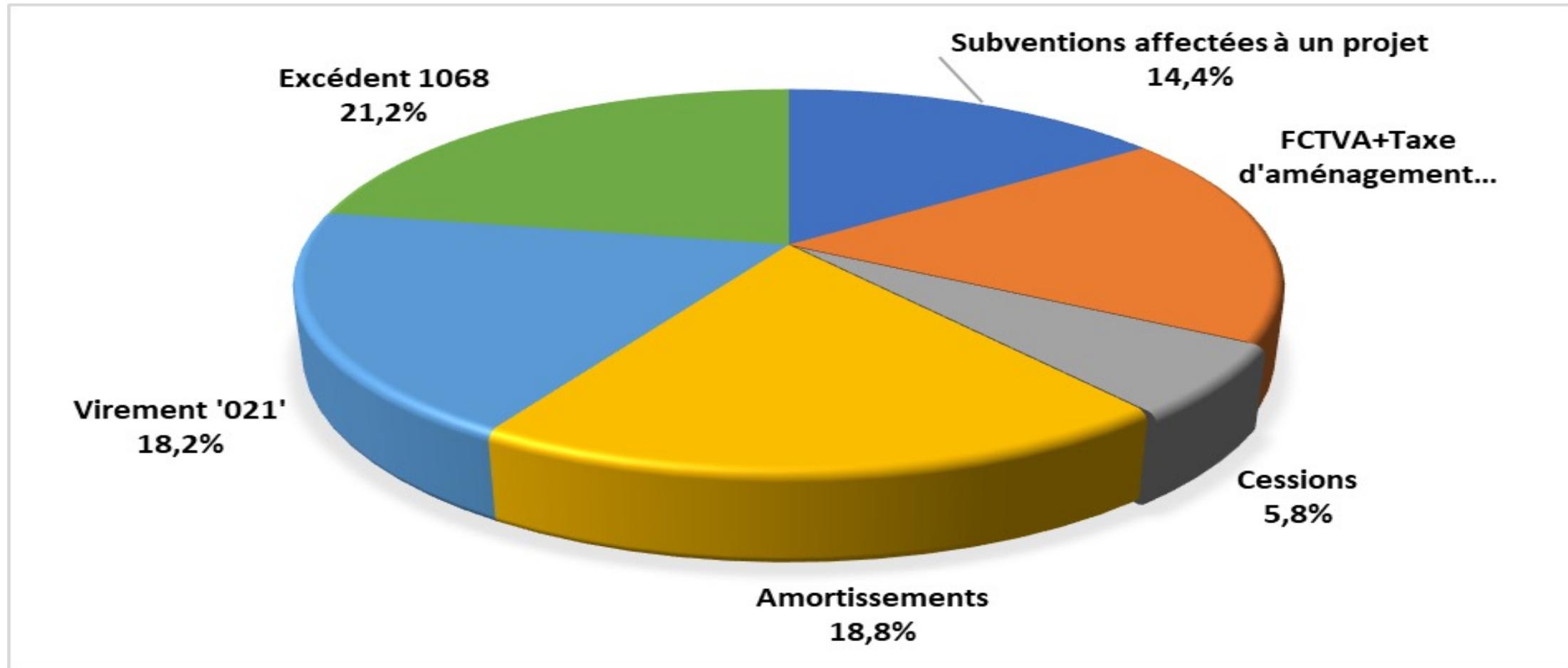
STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA et Taxe d'aménagement : 550 000 €,

Produit de cessions des immobilisations : 185 000 €.

Emprunt : 2 000 0000 € en Reste à Réaliser et 143 200 € : potentiel emprunt d'équilibre

STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



EN CONCLUSION

- **En conclusion, le Conseil municipal est appelé à :**

VOTER le Budget Primitif de l'exercice 2025 par chapitre à hauteur de :

- **- SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 127 356,18 euros en dépenses et en recettes.**
- **- SECTION DE FONCTIONNEMENT :14 525 976 euros en dépenses et en recettes**

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA



Conseil Municipal du 27 mars 2025

COMPTE DE GESTION 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

COMPTE DE GESTION 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Ce premier examen est suivi d'un second contrôle de nature juridictionnelle effectué par le juge des comptes.

Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

COMPTE DE GESTION 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Le COMPTE DE GESTION 2024 du budget annexe du Cinéma a été dressé par Mme PRESSEDA , Receveur de la Commune de Beaumont sur Oise et Trésorière Principale de l'Isle-Adam et se présente de la façon suivante. Les résultats présentent une concordance avec ceux figurant dans le compte administratif du même exercice.

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 941,76	-5811,87	7129,89
Investissement	22 794,76	21 232,38	44 027,14
Total	35 736,52	15 420,51	51 157,03

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

- **Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver** le compte de gestion du budget du cinéma relatif à l'exercice 2024, dressé par la Trésorière Principale de Beaumont sur Oise, dont les résultats sont conformes à ceux du Compte Administratif du même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DU CINEMA



Conseil Municipal du 27 mars 2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

- Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.
- Il doit être en concordance avec le COMPTE DE GESTION 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	85 409,82	013	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel	176 225,14	70	Produit des services	89 779,67
014	Atténuations de produits	0,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	9 337,49	74	Dotations et Participations	187 434,58
66	Charges financières	0,00	75	Autres produits de gestion courante	9 751,70
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions	270,00	77	Produits exceptionnels	205,23
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section	21 740,60	042	Opération d'ordre entre section	
TOTAL		292 983,05	TOTAL		287 171,18

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 941,76	-5811,87	7129,89
Investissement	22 794,76	21 232,38	44 027,14
Total	35 736,52	15 420,51	51 157,03

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent 271 242.45€ en 2024 contre 265 327.66 € en 2023. Elles sont en augmentation de 5 914.79 €, soit 2.2 %.

Les charges à caractère général sont en hausse de 10 588.88 €, soit 14.15%.

Les dépenses de personnel s'élèvent à 176 225.14 € contre 181 351.94 € en 2023, soit une diminution de 2.82%.

Au 31 décembre 2024, le cinéma dispose de 4 agents titulaires permanents à temps plein.

-

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 287 171.18€ en 2024 contre 298 829.95 € en 2023. Elles sont en diminution de 11 658.77 €, soit 3.9 %.

Les produits de service sont en hausse de 12 013.08 €, soit 15.44 %.

Le nombre d'entrées payantes a été stable (passant de 20 933 entrées en 2023 à 20 930 entrées en 2024).

La subvention d'équilibre versée par le budget principal en 2024 s'est élevée à 130 000 €, contre 145 000 € en 2023.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

	2024			2023			2022		2021	
Entrées	payantes	gratuites	Evolution	payantes	gratuites	Evolution	payantes	gratuites		
Janvier	1168	29	-1,35%	1184	38	32,44%	894	36	COVID	
Février	1691	48	1,93%	1659	39	52,34%	1089	34	COVID	
Mars	2264	48	-22,94%	2938	54	48,31%	1981	44	COVID	
Avril	1341	65	-16,76%	1611	66	-30,86%	2330	36	COVID	
Mai	2210	55	11,45%	1983	64	40,24%	1414	22	COVID	
Juin	1466	23	9,16%	1343	19	-3,24%	1388	16	1760	66
Juillet	859	30	18,98%	722	43	-5,99%	768	18	954	37
Août	286	12	19,67%	239	7	18,32%	202	6	485	50
Septembre	639	26	-7,12%	688	31	39,84%	492	19	424	27
Octobre	1509	50	11,94%	1348	48	9,86%	1227	35	1321	24
Novembre	3101	82	-3,70%	3220	53	6,17%	3033	75	2677	61
Décembre	4396	45	9,95%	3998	38	-4,83%	4201	44	3127	48
TOTAL payantes	20930		-0,01%	20933		10,06%	19019		11265	
TOTAL gratuites		513			500			385		313
TOTAL payantes + gratuites	21 443		0,05%	21 433		10,46%	19 404			11 578

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Type	Nbre séances	Entrées
Centres de loisirs	8	276
Ciné goûters	13	498
Ciné P'tit Déj	10	415
Evènements (soirées débats, carte blanche spectateur, ciné culte, avant-première, plein air...)	30	890
Festivals (image/image, play it again, little films festival)	3	152
Dispositifs Scolaires Nationaux (maternelle, primaire, collège, lycée)	80	4 916
Séances scolaires Hors Dispositifs	45	3 235
Pass culture collectif (collèges, lycée)	27	2 475
Pass culture Individuels		74
Locations payantes	10	7 700 €
Spectacles ville	11	- €
Locations gratuites	4	- €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

- Le résultat cumulé de la section de fonctionnement pour 2024 présente un excédent de 7 129.89 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

SECTION D'INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE CINEMA

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10	Dotations et fonds divers	344,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	
21	Immobilisations corporelles	852,38	20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		21	Immobilisations corporelles	
				Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		22	Immobilisations en cours	
18	Comptes de liaison		23	Compte de liaison	
26	Participations et créances		18	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières		26	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues		27	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Opérations d'ordre entre sections	21 740,60
041	Opérations patrimoniales		040		
TOTAL		852,38	TOTAL		22 084,76

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 852.38 € contre 9 293.00 € en 2023. Elles sont en baisse de 8 440.62 €, soit – 90.82 %.

Le cinéma n'a plus de remboursement d'emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 22 084.76 €. Elles correspondent à la dotation aux amortissements et au FCTVA.

Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à 21 232.38 €.

Le résultat cumulé avec les excédents antérieurs présente un excédent de 44 027.14 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

BUDGET ANNEXE DU CINEMA

- **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

- Les recettes de l'exercice s'élèvent à 23 161.05 €. Elles correspondent à la dotation aux amortissements.
- Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à 13 868.05 €.
- Le résultat cumulé avec les excédents antérieurs présente un excédent de 22 794.76 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DU CINEMA

Monsieur Le Maire quitte la salle du conseil municipal et Monsieur le doyen d'âge prend la présidence.

Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver le compte administratif du cinéma de la ville relatif à l'exercice 2024, dont les résultats sont conformes à ceux du Compte de gestion du même exercice.

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA



Conseil Municipal du 27 mars 2025

AFFECTATION RESULTAT 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

- Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.
- Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice de l'année 2024, cumulé avec le résultat de l'exercice antérieur reporté (2023) est affecté par délibération du conseil municipal à l'issue du vote du compte administratif.
- Il doit prioritairement combler le besoin de financement de la section d'investissement (s'il existe un déficit à la fin de l'exercice), le solde étant affecté à la section d'investissement et (ou) de fonctionnement.
- Le résultat de la section d'investissement est quant à lui systématiquement reporté en investissement

AFFECTATION RESULTAT 2024

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	12 941,76	-5811,87	7129,89
Investissement	22 794,76	21 232,38	44 027,14
Total	35 736,52	15 420,51	51 157,03

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : compte 002 (recette) : 7 129.89 €
- Section d'investissement : compte 001 (recette) : 44 027.14 €

Total : 51 157.03 €

•

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA



Conseil Municipal 21 mars 2024

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

- En vertu de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, l'organe délibérant est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif de la collectivité.
- L'article L. 2312-2 dispose que le vote se fait par chapitre.
- Le vote du budget devrait en principe intervenir au plus tard le 1er janvier de l'exercice. Toutefois, le contenu des budgets locaux est tributaire de données transmises par les services de l'État. La date limite de vote des budgets locaux a donc été fixée au 15 avril de l'exercice, et au 30 avril pour l'année de renouvellement des organes délibérants.
- L'article L.231 1-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

A la clôture de l'exercice 2024, la section de fonctionnement dégage un solde d'exécution de **7 129.89 euros**.

La section d'investissement présente un **solde d'exécution de 44 027.14 euros**.
Le résultat de l'exercice 2024 est affecté de la façon suivante :

- **7 129.89 euros sont affectés à la section de fonctionnement** au compte 002
- (excédent reporté),
- **44 027.14 euros sont affectés à la section d'investissement** au compte 001
- (excédent reporté).
-

**BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE DU CINÉMA**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	82 580,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	7 129,89
012	Charges de personnel	184 400,00	013	Atténuations de charges	100,00
014	Atténuations de produits	0,00	70	Produit des services	83 044,77
65	Autres charges de gestion courante	9 500,00	73	Impôts et taxes	0,00
66	Charges financières	0,00	74	Dotations et Participations	189 358,34
67	Charges exceptionnelles	500,00	75	Autres produits de gestion courante	12 100,00
68	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	500,00	76	Produits financiers	
023	Virement à la section d'investissement		77	Produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre entre section	14 253,00	78	Reprise sur amort. et provisions	
			042	Opération d'ordre entre section	
TOTAL		291 733,00	TOTAL		291 733,00

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 291 733 € en 2025 contre 288 541.76 € en 2024, soit une augmentation de 1.1.%.

Le chapitre 011 – charges à caractère général est proposé à 82 580 €, en hausse de 1.81% par rapport à 2024.

Le chapitre 012 – charges de personnel est proposé à 184 400 €, montant en baisse de 0.77% par rapport à 2024.

- La dotation aux amortissements (opération d'ordre) s'élève à 14 253 €, en hausse par rapport à 2024.

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes du Cinéma sont estimées à 291 733 € en 2025 contre 288 541.76 € en 2024, en légère hausse par rapport à 2024 (1.1%).

Les entrées du cinéma sont prévues à hauteur de 77 544 € (soit une diminution de 2 456 € par rapport au BP 2024).

La subvention municipale est maintenue à 130 000 €.

Il est inscrit également un fonds de concours de la CCHVO de 30 000 €.

L'affectation du résultat 2024 s'élève à 7 129.89 €.

-

BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Section d'investissement

Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
001	Résultat d'investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	44 027,14
16	Emprunts et dettes assimilées		10	Dotations et fonds divers	
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions d'investissement	
204	Subventions d'équipements versées		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	29 086,48	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	29 193,66	22	Immobilisations reçues en affectation	
040	Opérations d'ordre entre sections		021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre entre sections	14 253,00
TOTAL		58 280,14	TOTAL		58 280,14

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 58 280.14 € contre 35 294.76 € en 2024, soit une hausse de 65,12%.

Les dépenses prévues sont les suivantes :

- Mobilier divers : 11 000 €
- Réparations diverses : 29 193 €
- Matériel scénique : 18 000 €

Il n'y a plus de remboursement de la dette.

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 58 280.14 €. Elles sont constituées de :

- La dotation aux amortissements pour 14 253 €,
- L'affectation du résultat de l'année 2024 pour 44 027.14 €,

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DU CINÉMA

Il est donc proposé au Conseil municipal de voter le budget primitif 2025 du budget annexe du Cinéma tel que présenté :

- Section d'investissement : 58 280.14 euros en dépenses et en recettes.
- Section de fonctionnement : 291 733 euros en dépenses et recettes.

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT



Conseil Municipal du 27 mars 2025

COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

Ce premier examen est suivi d'un second contrôle de nature juridictionnelle effectué par le juge des comptes.

Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- Le compte de gestion 2024 du budget annexe de l'Assainissement a été dressé par Mme PRESSEDA, Receveur de la Commune de Beaumont sur Oise et Trésorière Principale de l'Isle-Adam et se présente de la façon suivante :

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Exploitation	489 363,83	137 118,15	626 481,98
Investissement	610 537,06	-8994,42	601 542,64
Total	1 099 900,89	128 123,73	1 228 024,62

COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les résultats présentent une concordance avec ceux figurant dans le compte administratif du même exercice.

Le conseil municipal est appelé à :

- **approuver/ne pas approuver** le compte de gestion du budget de l'assainissement relatif à l'exercice 2024, dressé par la Trésorière Principale de Beaumont sur Oise, dont les résultats sont conformes à ceux du Compte Administratif du même exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.
- Il doit être en concordance avec le COMPTE DE GESTION 2024.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	138 335,83	70	Produit des services	367 410,51
012	Charges de personnel		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et Participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	15 271,25
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux amortissements et provisions	500,00	77	Produits exceptionnels	
023	Virement à la section d'investissement		78	Reprise sur amort. et provisions	
042	Opérations d'ordre entre section	137 742,76	042	Opération d'ordre entre section	31 014,98
TOTAL		276 578,59	TOTAL		413 696,74

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation s'élèvent 276 578.59 € en 2024 contre 239 856.17 € en 2023. Elles sont en augmentation de 36 722.42 €, soit 15.31%.

RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 413 696.14 € en 2024 contre 362 411.71 € en 2023. Elles sont en augmentation de 51 284.43 €, soit 14.15%.

Le résultat de la section d'exploitation pour 2024 présente un excédent de 137 118.15 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, le résultat cumulé de la section d'exploitation au 31 décembre 2024 présente un excédent de 626 481.98 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
13	Subventions d'investissement		10	Dotations et fonds divers	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 262,26	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunts et dettes assimilées	
204	Subventions d'équipements versées		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	112 459,94	23	Immobilisations en cours	
18	Comptes de liaison	0,00	18	Compte de liaison	
26	Participations et créances		26	Participations et créances	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections	31 014,98	040	Opérations d'ordre entre sections	137 742,76
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
TOTAL		146 737,18	TOTAL		137 742,76

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à **115 722.20 €** en 2024.

Le budget d'assainissement procède au remboursement d'emprunt pour **3 262.26 €**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **137 742.76 €**. Elles correspondent à la dotation aux amortissements.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat d'investissement de l'exercice présente un déficit de 8 994.42 €.

Le résultat cumulé avec les excédents antérieurs présente un excédent de 601 542.64 €.

.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- **Monsieur Le Maire quitte la salle du conseil municipal et Monsieur le doyen d'âge prend la présidence.**
- **Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver le COMPTE ADMINISTRATIF 2024 du budget annexe de l'assainissement en concordance avec le COMPTE DE GESTION 2024.**

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Conseil Municipal du 27 mars 2025

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.
- Le résultat excédentaire de la section d'exploitation dégagé au titre de l'exercice de l'année 2024, cumulé avec le résultat de l'exercice antérieur reporté (2020) est affecté par délibération du conseil municipal à l'issue du vote du compte administratif.
- Il doit prioritairement combler le besoin de financement de la section d'investissement (s'il existe un déficit à la fin de l'exercice), le solde étant affecté à la section d'investissement et (ou) d'exploitation.
- Le résultat de la section d'investissement est quant à lui systématiquement reporté en investissement

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

	Résultat exercice précédent (2023)	Résultat 2024	Résultat cumulé
Exploitation	489 363,83	137 118,15	626 481,98
Investissement	610 537,06	-8994,42	601 542,64
Total	1 099 900,89	128 123,73	1 228 024,62

AFFECTATION RESULTAT 2024 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de la manière suivante :

- Section d'exploitation : compte 002 (recette) : 626 481.98 €
- Section d'investissement : compte 001 (recette) : 601 542.64 €

Total : 1 228 024.62 €

•

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Conseil Municipal du 27 mars 2025

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice 2024, approuvé par le comptable public, est repris dans ce budget primitif.

A la clôture de l'exercice 2024, la section d'exploitation dégage un solde d'exécution de **626 481.98 euros**.

La section d'investissement présente un **excédent de 601 542.64 euros**. L'excédent de l'exercice 2024 est affecté de la façon suivante :

- **626 481.98 euros sont affectés à la section d'exploitation** au compte 002 (excédent reporté).
- **601 542.64 euros sont affectés à la section d'investissement** au compte 001 (excédent reporté).

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
011	Charges à caractère général	622 496,98	002	Résultat de fonctionnement reporté	626 481,98
012	Charges de personnel		70	Produit des services	100 000,00
65	Autres charges de gestion courante		73	Impôts et taxes	
66	Charges financières	0,00	74	Dotations et Participations	
67	Charges exceptionnelles		75	Autres produits de gestion courante	5 000,00
022	Dépenses imprévues		76	Produits financiers	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordre entre section	140 000,00	78	Reprise sur amort. et provisions	
			042	Opération d'ordre entre section	31 015,00
TOTAL		762 496,98	TOTAL		762 496,98

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 762 496.98 € en 2025 contre 780 378.83 € en 2024, soit une diminution de 2.29%.

Le chapitre 011 – charges à caractère général est proposé à 622 496.98 €, en diminution de 3% par rapport à 2024. Il regroupe les dépenses d'exploitation suivantes : missions de contrôle, de curage, d'entretien des raccordements et de reprise des affaissements des réseaux.

La dotation aux amortissements (opération d'ordre) s'élève à 140 000 €.

RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 762 496.98 €. Elles sont constituées de :

- La redevance estimée à 100 000,00 €,
- Le FCTVA : 5 000 €,
- Le résultat reporté pour 626 481.98 €
- Amortissement des subventions d'investissement perçues (opération d'ordre) : 31 015 €

BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Montants	Chap	Libellé	Montants
001	Résultat d'investissement reporté		10	Dotations et fonds divers	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 300,00	16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipements versées		21	Immobilisations corporelles	
21	Immobilisations corporelles		22	Immobilisations reçues en affectation	
22	Immobilisations reçues en affectation		23	Immobilisations en cours	
23	Immobilisations en cours	707 227,64	18	Compte de liaison	
18	Comptes de liaison		26	Participations et créances	
26	Participations et créances		27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières		021	Virement de la section de fonctionnement	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordre entre sections	140 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	31 015,00	001	Résultat d'investissement reporté	601 542,64
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
TOTAL		741 542,64	TOTAL		741 542,64

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent 741 542.64 € contre 748 537.06 € en 2024, soit une diminution de 0.93.%.

Les dépenses réelles d'investissement, d'un montant de 707 227.64 €, correspondent à diverses interventions sur le réseau d'assainissement de la ville.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 3 300,00€.

L'amortissement des subventions d'investissement perçues (opération d'ordre) : 31 015 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 741 542.64 €. Elles sont constituées de :

- La dotation aux amortissements pour 140 000,00 €,
- Le résultat reporté pour 601 542.64 €.

•

BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

- **Le conseil municipal est appelé à approuver/ne pas approuver le BUDGET PRIMITIF 2025 du budget annexe de l'Assainissement tel que présenté :**
 - Section d'investissement : 741 542.64 euros en dépenses et en recettes.
 - Section de fonctionnement : 762 496.98 euros en dépenses et recettes.
 -

BUDGETS 2025

- Merci de votre attention